



# Les 10 mythes les plus courants sur le Programme canadien des armes à feu

## Le mythe

## Les faits

- 1** Le registre des armes à feu est un gouffre financier dont la gestion coûte des milliards.

En 2009, la gestion du registre a coûté 4,1 millions de dollars.
- 2** L'enregistrement d'une arme d'épaule est un processus fastidieux.

L'enregistrement ou le transfert d'une arme d'épaule peuvent être faits par téléphone ou en ligne en quelques minutes.
- 3** Enregistrer ou transférer la possession d'une arme d'épaule est dispendieux.

C'est gratuit.
- 4** Le registre des armes ne cible pas les bonnes personnes.

En date de 2009, 111 533 armes à feu ont été saisies par les policiers à des fins de maintien de la sécurité publique ou à la suite d'une utilisation criminelle. Parmi celles-ci, 87 893 étaient des armes d'épaule.
- 5** Les criminels utilisent des armes de poing. Les armes d'épaule sont utilisées à des fins légitimes par des chasseurs et des fermiers.

Ce n'est pas toujours le cas. Des 16 policiers tués par des armes à feu depuis 1998, 14 l'ont été par une arme d'épaule. Environ 15% des homicides par arme à feu commis en 2007 ont été perpétrés avec une arme d'épaule.
- 6** Les policiers n'appuient pas le Programme canadien des armes à feu.

Les plus importants organismes représentant des policiers à travers le Canada réclament l'enregistrement de toutes les armes.
- 7** Les policiers n'utilisent pas le registre des armes à feu ni les autres services offerts par le Programme canadien des armes à feu.

Les policiers de partout au Canada recourent au registre des armes à feu en ligne en moyenne 11 076 fois par jour et 2 842 de leurs demandes d'information sont reliées à des événements relatifs à la sécurité publique.
- 8** Le registre des armes à feu en ligne n'offre aucun avantage aux policiers.

Le registre des armes à feu a une incidence sur la sécurité des policiers. Ceux-ci y ont eu recours à 4 042 859 reprises au cours de l'année dernière.
- 9** Le Programme canadien des armes à feu ne sauve pas de vies.

Le Programme canadien des armes à feu va au-delà de l'enregistrement des armes. C'est un des outils qui permet aux policiers de prendre des décisions fondées au regard de la sécurité publique.
- 10** L'intégrité de la base nationale de données du Programme canadien des armes à feu a été compromise plus de 300 fois par des pirates informatiques. Nos renseignements personnels ne sont pas en sécurité.

C'est faux. La base nationale de données du Programme canadien des armes à feu n'a jamais été compromise par des pirates informatiques. Les renseignements personnels sont sécurisés et à l'abri des pirates.